

AUTORISATION PARENTALE

Le / la soussigné(e),
père / mère / tuteur

démeurant à

autorise sa fille / son fils

Né(e) le

Âge minimal requis:
16 ans le jour de l'événement

à participer au Schleck Medio Fondo de 90km.

CONTACT EN CAS D'URGENCE

Nom

Numéro de téléphone

- ✓ J'ai lu et j'approuve le règlement !
- ✓ Je confirme que le coureur est en bonne santé et apte à la pratique du cyclisme de compétition.
- ✓ Je connais la vulnérabilité en vélo et j'accepte les risques liés à la pratique du cyclisme sur route ouverte à la circulation.

Signature

Date

RÈGLEMENT DE LA COURSE

- 1** Le Schleck Gran Fondo est un brevet cyclo-sportif international autorisé par la F.S.C.L. et en même temps une manche qualificative de l'UGFWS. Le Schleck Gran Fondo est ouvert aux licencié(e)s et non-licencié(e)s
- 2** L'organisateur recueille les données personnelles suivantes du participant : Nom, Prénom, adresse électronique. Le traitement de vos données personnelles est nécessaire à l'organisation et la gestion du Grand Fondo. L'organisateur respecte les dispositions du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et un traitement des données n'est fait que pour ce qui est nécessaire au regard des objectifs du Grand Fondo.
- 3** Tout participant est considéré comme usager de la voie publique et doit se conformer strictement au code de la route ; il engagera sa propre responsabilité en cas de non-respect. Le parcours n'est pas fermé à la circulation ! L'organisateur décline toute responsabilité.
- 4** Le parcours est entièrement fléché et est à suivre rigoureusement sous peine de mise hors course.
- 5** Les voitures suiveuses ne sont pas autorisées. Un concurrent suivi d'une voiture d'assistance sera mis hors épreuve immédiatement.
- 6** Les assurances responsabilité civile ou accidents sont à l'initiative du participant. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident.
- 7** Le port du casque est obligatoire.
- 8** L'autorisation du Ministère des Transports prévoit que les cyclistes, accumulant un retard de plus de deux heures sur le premier coureur, seront informés par l'organisateur circulant en voiture-balai avec un panneau "voiture 2h, fin du parcours sécurisé", que la surveillance des carrefours prend fin et que les participants continueront en respectant rigoureusement le code de la route aux intersections.
- 9** Par son inscription, tout concurrent accepte les conditions de participation et ce règlement. En cas de non-respect de ces règlements, le participant est exclu de l'épreuve
- 10** L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou autre dommage causé aux objets de valeur.